



**EGAA ELECTRICITE**

(Siret : 79780616300011)

**M. GUILANYA**

22 route de Mazerolles  
16220 SAINT SORNIN

Entreprise titulaire de la qualification

**QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)**

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

*Période couverte par le certificat : 22 mai 2016 au 22 mai 2017*



**Numéro QualiPAC : QPAC/53069**

Forme juridique : SARL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 15/04/2016 : 129503784 - MMA IARD (Le Mans)

- décennale au 14/04/2016 : 129503784 - MMA IARD (Le Mans)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 23 mai 2016

**André Joffre,**  
*Président de Qualit'EnR*

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

**Association Qualité Energies Renouvelables**

Siège social :

96 rue de la Victoire • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00031

**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 22 mai 2018 pour QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)